

Il y a deux ans, la majorité du parlement m'a élue 2<sup>e</sup> vice-présidente. L'an dernier, une majorité du parlement m'a élue 1<sup>ere</sup> vice-présidence du Grand Conseil.

Aujourd'hui, j'ai acquis le sentiment d'avoir rempli mon mandat au plus près de ma conscience et d'avoir mérité la confiance que vous m'avez accordée en m'apportant vos suffrages deux années de suite. Dans la continuité logique des mandats que le Grand Conseil a jusqu'à ce soir toujours respecté, c'est en tant que 1<sup>e</sup> vice-présidente que je me porte candidate à la Présidence de cette assemblée. En me portant candidate pour la présidence, c'est aussi le vote du parlement qui m'a porté là où je suis, que je respecte.

Certes, et ce n'est un secret pour personne, l'année parlementaire qui s'achève n'a pas été une sinécure pour moi, mon parti ayant décidé de m'exclure du fait que j'avais accepté la première vice-présidence, contrairement à ce que ce même parti a vécu dans des situations presque semblables à Neuchâtel ou en Valais.

Je suis aussi consciente qu'en me présentant en tant que députée indépendante, nous nous trouvons dans une situation non seulement inédite mais très exceptionnelle.

Mais être indépendante présente également des avantages, pour tous :

Un président se doit d'être au-dessus de la mêlée afin de représenter tous les députés, sans parti pris, et afin d'arbitrer en parfaite neutralité.

Je pourrai être la présidente à même de vous représenter tous auprès des Genevois. Ce serait également un choix novateur, porteur d'espoir pour beaucoup, à un moment où notre République est confrontée à de réels défis économiques, sociaux et environnementaux et qu'elle doit oser se réinventer et trouver des solutions dépassant les schémas classiques.

Mes candidatures précédentes avaient également une connotation symbolique forte, et c'est dans le même état d'esprit que je m'en remets à vos suffrages ce soir, en tant que femme et au nom des femmes.

En m'élisant à la plus haute charge du Grand Conseil, vous donneriez un signe fort aux Genevoises et aux Genevois. Cela fait en effet plus de 10 ans qu'aucune femme n'a eu l'honneur d'être la première citoyenne alors qu'elles représentent un quart de ce parlement et plus de 50% de la population de ce canton.

En dernière année de la première législature de notre nouvelle Constitution, il serait temps de se souvenir que l'égalité des chances et des droits, que cette nouvelle Constitution souligne à raison, doit aussi se concrétiser dans les faits. Vous en avez la possibilité ce soir.

Je vous remercie de confirmer par votre vote, la confiance que vous m'avez témoignée lors des deux précédentes élections.

Christina Meissner, Genève, le 16 mars 2017